

Beaumont-le-Roger, le 17 mars 2011

Syndicat Mixte du Pays Risle Charentonne  
A l'attention de Monsieur Jean QUINTON  
La Gabelle  
4, rue du Général de Gaulle  
27300 BERNAY

V/réf. : CM-JQ/2010 – 110b

N/réf. : DG/IC/ 148 - 2011

Affaire suivie par Sandrine AUGÉ

Tél. 02.32.45.89.15

e-mail :

sandrine.auge@pays-beaumontais.fr

**Objet** : SCOT – certificat d'affichage

PJ : 1

Monsieur le Président,

Comme suite à votre correspondance du 28 janvier 2011, par laquelle vous sollicitiez notre sentiment sur le nouveau projet de Schéma de COhérence Territoriale, je vous informe que nous émettons un avis favorable.

Je vous adresse également, en retour, le certificat d'affichage de la délibération n°C2011-05 relative à l'arrêt du SCoT et au bilan de concertation, le délai d'affichage étant expiré.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Claude ROUSSELIN.



Direction Générale des Services

41, rue Jules Prior  
B.P. 80  
27170 Beaumont-le-Roger

Tél. : 02 32 45 89 15  
Fax : 02 32 45 00 79  
E-mail : [direction@pays-beaumontais.fr](mailto:direction@pays-beaumontais.fr)

Siège

41, rue Jules Prior - B.P. 80  
27170 Beaumont-le-Roger  
Tél. : 02 32 45 47 85  
Fax : 02 32 45 00 79